



Commune de
Saillon



Participation à l'acquisition du Magic Pass et abonnements de ski

Saison 2022 / 2023

Magic Pass enfants de 2007 à 2016

Participation communale de Fr. 50.- et participation de Téléovronnaz de Fr. 50.-

Magic Pass adolescents et jeunes adultes de 2002 à 2006*

Participation communale de Fr. 50.-

Autres abonnements de 2002 à 2016*

Participation communale de Fr. 50.-



**Magic
Pass**

Remboursement à notre guichet

Sur présentation de la copie de l'abonnement



Remboursement à info@commune-saillon.ch

En joignant la copie de l'abonnement et vos coordonnées bancaires

Date limite de remboursement : 31.12.2022

*Pour les jeunes de 2002 à 2006, la participation est octroyée uniquement aux étudiants / apprentis sur présentation de leur carte d'étudiant.

Administration communale

Rue du Bourg 19 - CH-1913 Saillon - Tél. 027 743 43 00 - info@commune-saillon.ch - www.saillon.ch